



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

Rapport annuel de 2021

Amorcer le changement

TABLE DES MATIÈRES

À propos de l'ACORP	3	Bilan de l'année 2021	13
Message du président	4	Programme d'équivalences	16
Message de la présidente-directrice générale par intérim.....	5	Statistiques et résumés graphiques	18
Conseil d'administration, organismes de réglementation membres et comités	6	Programme d'examens	20
De l'histoire à l'innovation	9	La composante écrite et clinique	20
Haute direction	11	Statistiques et résumés graphiques	23
Membres du personnel	12	Comité des registraires	24
		Merci à nos experts	26
		Renseignements financiers	29



À PROPOS DE L'ACORP

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP) est un organisme sans but lucratif fondé en 1992 qui offre des services d'évaluation centralisés aux organismes de réglementation provinciaux et territoriaux de la physiothérapie au Canada.

Pour le compte des organismes de réglementation qui en sont membres, l'ACORP évalue la formation et les qualifications des physiothérapeutes formés à l'extérieur du Canada et présente l'examen de compétence en physiothérapie (ECP) à tous les candidats désireux d'obtenir un permis d'exercice indépendant de la physiothérapie au Canada.

L'ACORP offre également des services de courtage de connaissances et d'élaboration de politiques visant à favoriser l'harmonisation des pratiques réglementaires et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada; elle collabore par ailleurs avec d'autres organismes du secteur canadien de la physiothérapie dans le cadre de projets réglementaires de portée nationale et internationale.



Notre vision

Chaque physiothérapeute est un physiothérapeute compétent qui respecte l'éthique de la profession.



Notre mission

Appuyer les professionnels du domaine de la physiothérapie dans la protection du public



Nos valeurs

- ▶ Servir l'intérêt du public
- ▶ Bonne gouvernance
- ▶ Excellence
- ▶ Intégrité
- ▶ Collaboration
- ▶ Transparence

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Affronter les difficultés

À titre de président du conseil d'administration de l'ACORP, je tiens d'abord à souligner le travail acharné de l'ACORP, de ses membres et de ses partenaires, ainsi que notre résilience face aux difficultés puisque nous avons traversé l'une des années les plus éprouvantes de notre histoire. J'aimerais remercier officiellement tous ceux qui ont soutenu l'ACORP et l'ensemble du milieu de la physiothérapie au Canada, en particulier les candidats aux examens et à l'accréditation concernés qui nous ont fait confiance.

Malgré les défis que nous a présentés l'année 2021, je crois que ce fut une période d'apprentissage que nous ne pourrions jamais oublier. Nous avons appris beaucoup de choses qui nous permettront d'honorer et de dépasser les normes de pratiques exemplaires en matière de services d'évaluation et d'élaboration de politiques réglementaires rigoureuses.

À l'instar d'autres organismes d'évaluation, l'ACORP a reçu d'amères leçons cette année, car les moyens technologiques n'étaient pas tout à fait au point pour ce qui était de présenter des examens virtuels, comme il était prévu. L'ACORP a pris des mesures audacieuses pour répondre aux besoins des candidats et des autres intervenants; toutefois, nos tentatives se sont soldées par des résultats décevants, tant pour nous que pour les candidats. Les leçons tirées continuent d'être au centre de nombreuses discussions, l'accent étant mis sur les avantages et le devenir de l'évaluation des compétences en physiothérapie et sur les moyens par lesquels nous pouvons faire évoluer les pratiques d'évaluation.

Tout au long de l'année 2021, le conseil d'administration de l'ACORP est resté déterminé à faire valoir ses priorités stratégiques en poursuivant avec conviction les débats déjà engagés. En mettant l'accent sur la transparence et la bonne gouvernance, l'ACORP a entrepris un examen de la gouvernance ainsi qu'une révision du mandat du comité des services d'évaluation afin de permettre un dialogue plus fécond avec l'ensemble du milieu de la physiothérapie. Nous avons également institué un comité consultatif d'experts composé d'un groupe de spécialistes très diversifié qui sera chargé d'orienter nos démarches futures et d'assurer la mise en œuvre d'un nouveau modèle de services d'évaluation. Les activités du comité des registraires se sont concentrées sur des projets réglementaires communs et des mesures coordonnées d'adaptation à la pandémie.

Pour finir, je tiens à remercier le conseil d'administration de l'ACORP pour sa détermination à affronter les difficultés qui ont été portées à son attention en 2021. Permettez-moi de réitérer ma reconnaissance pour le travail accompli par l'ACORP et son personnel, dirigé par Katya Masnyk, auprès de qui ce fut un plaisir de collaborer et de m'instruire.

Le tout respectueusement soumis,

Denis Pelletier, président

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Contre vents et marées

J'ai le plaisir de remplir la fonction de présidente-directrice générale par intérim de l'ACORP en attendant la nomination d'un ou d'une nouvelle présidente-directrice générale. L'ACORP est bien préparée pour cette transition, et ce, grâce au leadership et aux contributions de Katya Masnyk, présidente-directrice générale depuis plus de 10 ans, aux qualités de dirigeant remarquables de Denis Pelletier, président de l'ACORP, et aux membres de notre conseil d'administration.

Nous tenons à saluer le dévouement de Katya Masnyk quant à la réalisation des objectifs de l'ACORP, à l'établissement de relations et de collaborations au sein et au-delà du milieu de la physiothérapie, et au soutien de milliers de candidats dans leur démarche d'obtention du permis d'exercice de la physiothérapie au Canada.

L'ensemble du personnel de l'ACORP mérite nos éloges et nos sincères remerciements pour sa détermination à maintenir et à faire évoluer nos services malgré les restrictions liées à la pandémie, et à répondre à une hausse inattendue des demandes adressées à nos services d'accréditation et d'examen. Tous les membres de notre personnel ont fait de grands sacrifices au cours de

cette année d'incertitude et de difficultés. Nous continuons d'accompagner avec constance les candidats tout au long de leur parcours et regrettons que leurs démarches en vue de l'obtention d'un permis d'exercice aient été entravées par la pandémie.

Malgré tout, nous avons acquis de nouvelles compétences et continué d'améliorer nos pratiques et nos services. Nous envisageons avec enthousiasme l'avenir qui se dessinera à partir de l'examen de la gouvernance et des recommandations du comité des services d'évaluation visant à redéfinir ce que seront ces services.

Je crois qu'en 2021, nous avons connu le pire sur le plan des facteurs externes et le meilleur sur le plan du travail de l'ACORP. Nous vous remercions, vous qui nous soutenez, pour votre confiance dans l'ACORP et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre engagement indéfectible.

Le tout respectueusement soumis,

Monique Porlier, présidente-directrice générale par intérim



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dirigeants

Denis Pelletier (QC), président

Dianne Millette (C.-B.), vice-présidente

Joyce Vogelgesang (Alb.), trésorière

Katya Masnyk (présidente-directrice générale)

Directeurs

Chris Boodram (YK), (jusqu'à août)

Laurianne Grenier-Deschenes
(YK) (à partir d'août)

Dale Pitura (SK)

Jennifer Billeck (MB) (jusqu'à décembre)

Brenda McKechnie (MB) (à partir de
décembre)

Gary Rehan (ON)

Ellen Snider (N.-B.)

Kristin Taylor (N.-É.)

Jennifer Buote (Î.-P.-É.)

Michael Kay (T.-N.-L.)

Mark Hall (comité des services d'évaluation)



COMITÉS DU CONSEIL

Comité des services d'évaluation

Mark Hall, *président*

Ann Read

Cheri Gunn

Dragana Susic

Janet Bowring

Janelle Van Heeren

Joyce Vogelgesang

Kristin Taylor

Marla Nayer (*jusqu'à mai*)

Roger Hur

Comité de la gouvernance et des nominations

Dianne Millette, *présidente*

Brenda McKechnie

Denis Pelletier

Gary Rehan

Joyce Vogelgesang

Comité d'examen relevant de la présidente-directrice générale

Denis Pelletier, *président*

Ellen Snider

Joyce Vogelgesang



MEMBRES

Organismes de réglementation

Professional Licensing and Regulatory Affairs, Gouvernement du Yukon

College of Physical Therapists of British Columbia

Physiotherapy Alberta – College + Association

Saskatchewan College of Physical Therapists

College of Physiotherapists of Manitoba

Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario

Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

College of Physiotherapists of New Brunswick/ Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick

Nova Scotia College of Physiotherapists

Prince Edward Island College of Physiotherapy

Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists

Organismes associés

The Federation of State Boards of Physical Therapy (États-Unis)



NOTRE HISTOIRE

La route de l'innovation

L'année 2021 a été difficile et porteuse de transformations. La pandémie de COVID-19 a perturbé la prestation des services de l'ACORP, mais elle a aussi ouvert de nouvelles perspectives de croissance, et nous a incités à miser sur des changements ébauchés des années auparavant.

L'ACORP s'est engagée de longue date à adopter et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de services d'évaluation, de politique réglementaire et de gouvernance. Elle réévalue continuellement ses principes au regard des normes de meilleures pratiques en procédant à des examens externes. L'ACORP a chargé des experts externes de passer en revue le programme d'accréditation en 2012 et en 2020, le système de gouvernance de l'ACORP en 2013, la sécurité des examens en 2014-2015, et le programme d'examens en 2015-2016.

Ces examens externes ont amené l'ACORP à adopter des pratiques exemplaires, à moderniser ses systèmes et à offrir des services efficaces et sûrs tout en exerçant une gouvernance efficace. Les changements apportés à la suite de l'examen du programme d'accréditation de 2012 ont permis de réduire de 70 % les délais d'attente en matière d'accréditation. L'examen de la gouvernance a incité l'ACORP à adopter de nouvelles pratiques de gouvernance en 2013, et notamment à se doter d'un conseil d'administration plus restreint et plus agile, et à procéder à une évaluation et à une analyse comparative régulières de ses activités. En 2015, la composante écrite de l'examen de compétence en physiothérapie (ECP) a été modernisée, de manière à passer d'un format papier-crayon à un modèle informatisé.

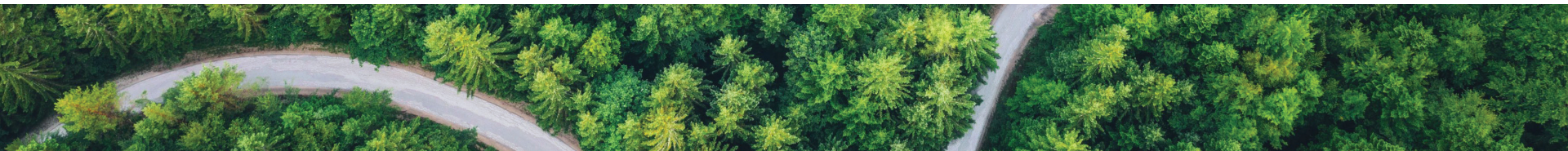
NOTRE HISTOIRE

En 2017, le conseil d'administration a jugé que le moment était venu d'aller au-delà du simple respect des pratiques exemplaires. Il tenait à ce que l'ACORP soit un chef de file dans le domaine des services d'évaluation. Un ambitieux programme d'innovation a donc été inscrit au cœur du cadre stratégique de 2018-2023. À titre préparatoire, les fondements en matière de capacité et d'infrastructure opérationnelle ont été consolidés en 2018 et la planification liée à l'innovation a débuté en 2019. En 2020, la pandémie de COVID-19 a obligé l'ACORP à s'adapter. Certains projets d'innovation ont été reportés, et d'autres accélérés, par exemple, la surveillance à distance a été rapidement adoptée afin de permettre aux candidats de passer la composante écrite de l'ECP devant un ordinateur dans le lieu sûr et isolé de leur choix. Il était prévu de présenter la composante clinique en 2021 dans un format virtuel afin de permettre aux candidats, aux patients standardisés et aux examinateurs d'y participer en toute sécurité depuis leur domicile.

Malheureusement, le déploiement de la composante clinique virtuelle en 2021 ne s'est pas déroulé de la manière espérée. Malgré le recours à deux plateformes différentes, les difficultés techniques liées à la tenue d'un examen

clinique virtuel n'ont pas pu être surmontées. Vers la fin de l'année 2021, alors qu'il n'était toujours pas possible de faire passer les examens en personne en toute sécurité, l'ACORP, comme de nombreux autres organismes chargés de faire passer des examens professionnels, a décidé d'annuler purement et simplement les examens cliniques.

On pourrait décrire l'année 2021 comme une « longue période d'apprentissage » et une année de préparation à un changement profond. En nous concentrant sur la réalisation du plan stratégique de 2018-2023, nous avons relancé le programme d'innovation visant à consolider les normes de pratiques exemplaires par le biais de l'innovation et de politiques fondées sur des données probantes. À la fin de l'année 2021, l'ACORP continuait d'assumer sa mission : devenir un chef de file dans le domaine des services d'évaluation professionnelle. Les préparatifs en vue du prochain examen de la gouvernance réalisé par des vérificateurs externes et du recrutement d'un groupe consultatif d'experts extraordinairement qualifiés ont débuté en 2022. Place à l'innovation!





HAUTE DIRECTION

Présidente-directrice générale

Katya Masnyk

Directrice générale, finances et opérations

Monique Porlier

Directrice nationale, services d'évaluation

Kathy Davidson *(depuis octobre)*

Carole Beauvais *(de mars à juillet)*

Siu Mee Cheng *(janvier)*

Responsable des politiques et de la gouvernance

Diana Sinnige

Gestionnaire des ressources humaines

Lovel Dhir *(depuis octobre)*

Wanda Trottier *(jusqu'en août)*



MEMBRES DU PERSONNEL

Adam Sayers

Adryan Malcom-Zorec

Aimee Leung

Ayanna Vaughan

Carena Tran

Chia-Jung Yang

Cintia Medina

Colleen Reid

Jens Pelagio

Diana Sinnige

Elena Alexandrova

Erin Gollaher

Gillian Japal

Gina Maio

Kelly Casey

Kelly Piasentin

Keshia Gudge

Lakeysa Campbell

Laura Segal

Mamadou Diallo

Margaret Barnes-Ahlbrand

Melanie Ventura

Navnit Bains

Nicole Prieto

Nimfa Bodino

Rebecca Chamula

Shereen Mir-Jabbar

Sophie Hunter

Troy Bell

BILAN DE L'ANNÉE 2021

Services d'évaluation

Cette année, le conseil d'administration de l'ACORP a modifié le mandat de son comité des services d'évaluation de manière à renforcer la transparence et la collaboration. Les principaux organismes professionnels proposeront des candidats appelés à siéger au comité.

En outre, le comité des services d'évaluation a commencé à recruter les membres d'un groupe consultatif d'experts. En appliquant un modèle en étoile, ce groupe recueillera et examinera les contributions d'un large éventail d'intervenants et collaborera avec : les clients de l'ACORP – les physiothérapeutes formés à l'étranger et au Canada; les universitaires chargés de la formation donnant accès à la pratique de la physiothérapie; les dirigeants et membres des programmes de transition; l'Association canadienne de physiothérapie, ce qui comprend l'Assemblée nationale des étudiants; les organismes de réglementation de la physiothérapie; les comités de l'ACORP – le groupe d'élaboration de l'examen écrit, le groupe d'élaboration de l'examen clinique, le conseil des examinateurs et le comité des services d'évaluation; et le personnel interne de l'ACORP.

En collaboration avec ses partenaires stratégiques, le groupe d'experts dirigera le travail de recherche préliminaire et exploratoire en vue de la redéfinition de la mission et des valeurs de l'ACORP. Le groupe élaborera des recommandations qu'il présentera au comité des services d'évaluation et au conseil d'administration de l'ACORP en 2023. Ces recommandations constitueront le socle des innovations que l'ACORP mettra subséquemment en œuvre.

BILAN DE L'ANNÉE 2021

Consultations offertes aux candidats

Le stress que la pandémie cause aux candidats est loin d'avoir échappé à l'ACORP. Pour aider les candidats affectés par l'annulation de la composante clinique virtuelle en 2021, nous avons fourni à ceux-ci et aux membres de leur famille un accès à des services professionnels de consultation dans le cadre du programme d'aide aux employés et aux familles.

Gestion des dossiers électroniques

À la fin de l'année 2021, le programme d'examens de l'ACORP est passé à un nouveau système de gestion des dossiers électroniques, lequel avait été déployé par le programme d'accréditation vers la fin de 2020. Ce passage de la gestion des dossiers imprimés à une gestion électronique est une autre innovation qui propulse l'ACORP dans l'avenir du domaine de l'évaluation et qui aboutira au lancement d'un portail libre-service destiné à améliorer l'expérience des clients en 2022.



BILAN DE L'ANNÉE 2021

Plan directeur de l'examen de compétence en physiothérapie (ECP)

Nous avons décidé cette année de mettre enfin en œuvre le plan directeur de l'ECP de 2018, et ce, à compter de l'épreuve de la composante écrite de mai 2022. Le plan directeur de 2018 repose sur le profil de compétences des physiothérapeutes au Canada (2017) publié par le Groupe consultatif national en physiothérapie (GCNP). Sa mise en œuvre était prévue pour 2020, mais elle a été retardée en raison des changements supplémentaires à apporter à l'ECP pour l'adapter au contexte de la pandémie. Le précédent plan directeur avait été élaboré en 2009.

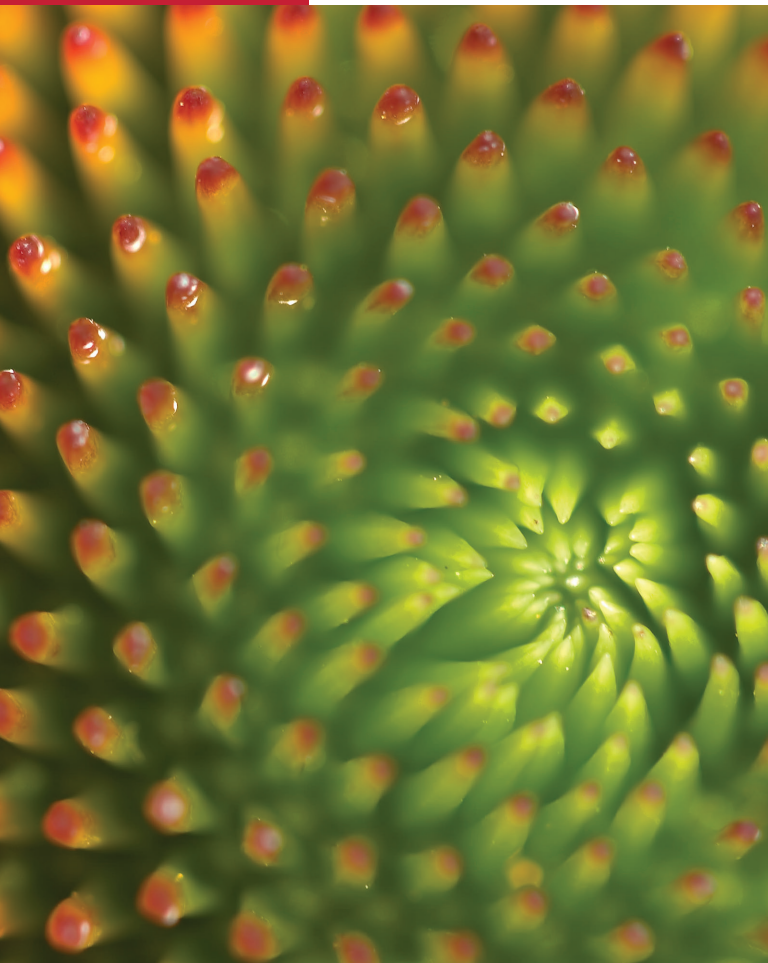
Ce plan directeur permet de fournir aux candidats des directives quant aux connaissances et aux habiletés requises pour démontrer de façon satisfaisante qu'ils disposent des compétences ouvrant l'accès à la pratique. Il présente de l'information concernant le contenu et la structure de l'examen, ainsi que les domaines de pratique, les conditions et les activités visés par l'examen.

Examen de la gouvernance

Au cours de cette année de préparation, l'ACORP a commandité un examen externe conformément à son engagement en matière de bonne gouvernance. Le dernier examen de ce type avait été réalisé en 2013 et a donné lieu à des changements constructifs. L'examen actuel, qui aura lieu en 2022, sera mené par l'Institut sur la gouvernance et portera notamment sur les principes de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion.

Comme l'a déclaré le président du conseil d'administration, Denis Pelletier, « nous réexaminons nos obligations et nos performances actuelles afin de bien déterminer par quels moyens cette alliance peut se perfectionner, évoluer et innover au profit de tous ses intervenants ».





PROGRAMME D'ACCREDITATION

Une année record au chapitre des demandes

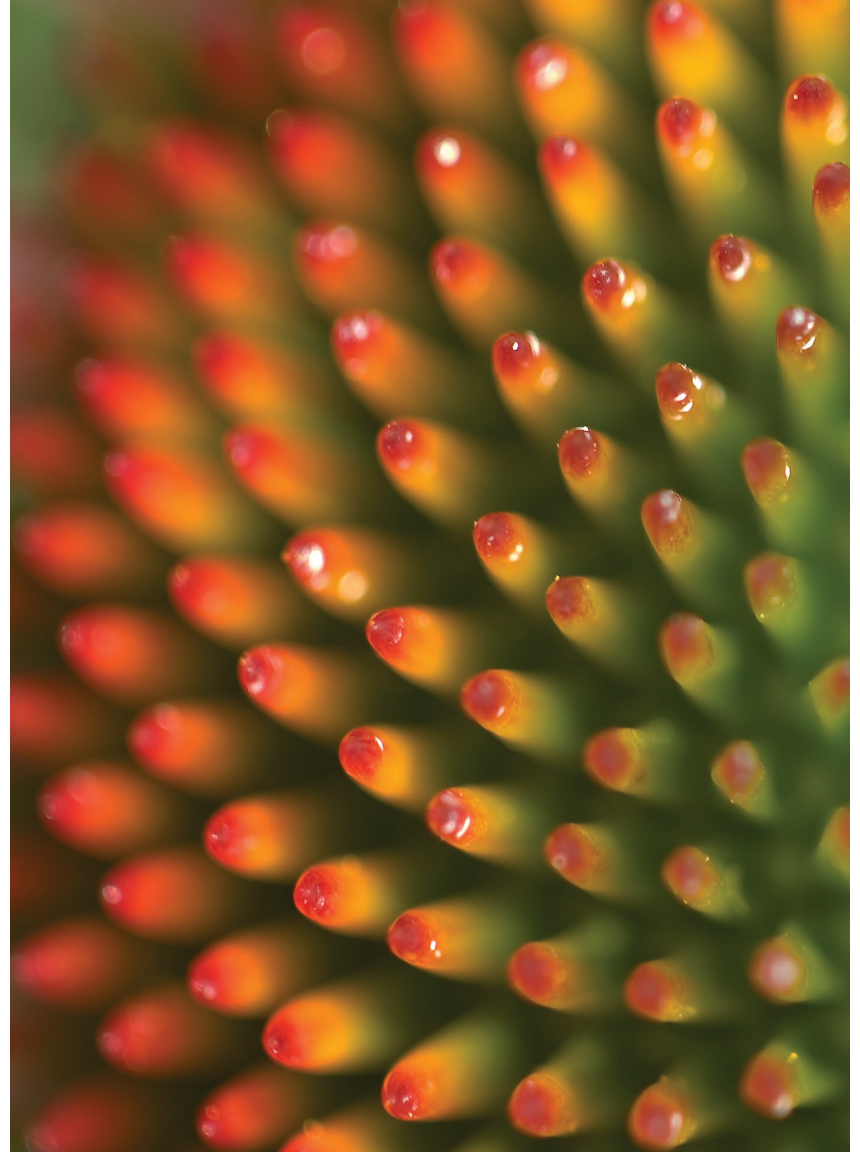
Pour la première fois dans l'histoire de l'ACORP, nous avons reçu plus de 1 000 demandes d'accréditation, soit une augmentation de 36 % par rapport au nombre de demandes reçues l'an dernier.

En 2021, notre service s'est concentré sur la réduction de l'arriéré de travail occasionné par plusieurs facteurs convergents, notamment la pandémie de COVID-19. Nous avons réalisé que nous n'étions pas seuls dans cette situation, car les organismes d'accréditation de tout le Canada ont rencontré des difficultés comparables. Nous nous sommes efforcés de traiter les dossiers dans les délais annoncés et de collaborer avec les principaux partenaires d'accréditation tels que World Education Services (WES) et International Credential Assessment Service of Canada (ICAS). Nous avons tâché de coordonner la collecte des documents, le traitement du courrier et les réponses aux demandes de renseignements des candidats, tout en composant avec la nécessité de travailler à distance. Les agents du service d'accréditation et les coordonnatrices du service à la clientèle de l'ACORP sont restés déterminés à assurer l'excellence des services d'accréditation et à répondre aux questions des candidats dans des délais raisonnables.

PROGRAMME D'ACCREDITATION

Nous avons passé le cap de la première année entière d'utilisation de l'iMIS, notre nouveau système de gestion des dossiers clients. Les modes opératoires ont évolué dans un souci de gain d'efficacité. Maintenant que tous les renseignements concernant les candidats, les documents d'évaluation et les communications sont intégrés dans ce système, nous envisageons de lancer un portail libre-service destiné à nos clients candidats à l'accréditation et aux examens.

Nous nous réjouissons d'avoir organisé une séance d'information en ligne à l'intention des clients potentiels de l'ACORP qui étudient à l'Université Caledonia de Glasgow. Cette université, l'une des plus importantes d'Écosse, dispense un programme accéléré de maîtrise en physiothérapie. Ses diplômés travaillent dans tout le Royaume-Uni et à l'étranger.



PROGRAMME D'ACCREDITATION

Demandes d'accréditation reçues en 2021 et les années précédentes

Le nombre de demandes d'accréditation a presque doublé depuis 2010.

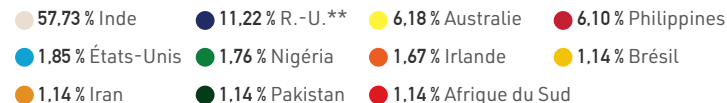
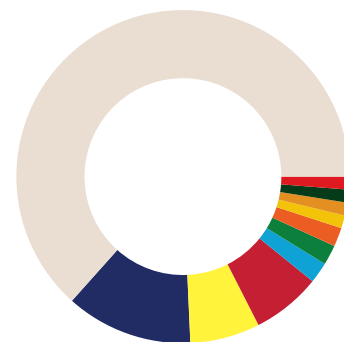
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
N ^{bre} de nouvelles demandes	568	606	773	741	668	754	708	636	697	819	780	1 074

Total de 48 pays

Principaux pays d'origine des demandes d'accréditation des candidats

Pays dans lequel les candidats ont été formés	Nombre	Pays dans lequel les candidats ont été formés	Nombre
Inde	653	Irlande	19
R.-U.**	127	Brésil	13
Australie	70	Iran	13
Philippines	69	Pakistan	13
États-Unis	21	Afrique du Sud	13
Nigéria	20		

**Comprend l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles.



PROGRAMME D'ACCREDITATION

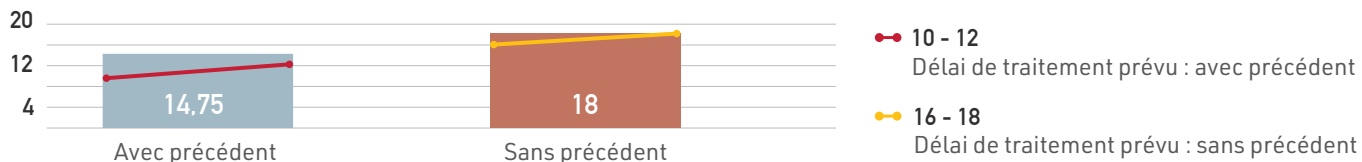
Résultats des évaluations remplies

Réussite – Admissibles à l'examen	81,31 %	●
Échec – Aucun mécanisme/pas de moyen de vérification/fraude, etc.	0,41 %	●
Candidats admissibles s'ils suivent le cours sur le système de santé canadien (2 ans)	5,95 %	●
Candidats admissibles s'ils améliorent leurs compétences linguistiques seulement (2 ans)	4,31 %	●
Candidats admissibles s'ils suivent le cours sur le système de santé canadien et s'ils améliorent leurs compétences linguistiques (2 ans)	4,00 %	●
Candidats admissibles sous réserve d'autres conditions – Vérification des diplômes ± autres facteurs	1,03 %	●
Documents supplémentaires requis : note au test linguistique ± renseignements concernant les heures cliniques (60 jours)	2,99 %	●
Total	100%	

792 candidats ayant obtenu l'accréditation



Délais d'attente – Nombre de semaines de traitement des demandes d'accréditation





PROGRAMME D'EXAMENS

L'objectif en vue

En 2021, le programme d'examens a continué de s'adapter au contexte de la pandémie grâce à la détermination et au dévouement extraordinaires du personnel de l'ACORP.

La composante écrite

La composante écrite s'est déroulée sans encombre car, depuis 2020, il est possible de passer les épreuves par surveillance à distance, et non plus seulement en personne dans les centres d'examen. Grâce à l'option de la surveillance à distance, environ 70 % des candidats ont été en mesure de passer l'examen alors que des restrictions de santé publique limitaient normalement l'accès aux centres d'examen. Compte tenu de son succès, cette innovation en matière de présentation des examens sera maintenue.

PROGRAMME D'EXAMENS

La composante clinique

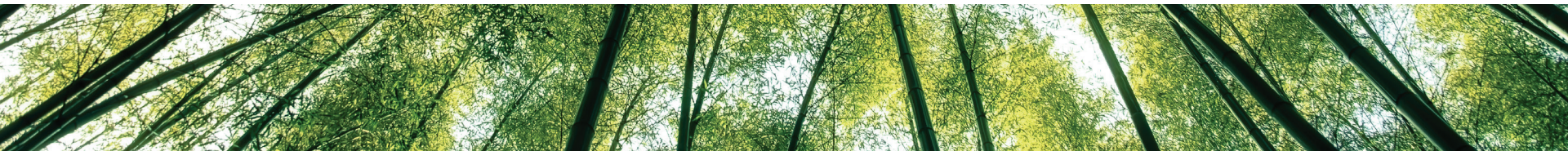
Les équipes chargées de la création des items cliniques et le groupe responsable de l'élaboration de l'examen clinique de l'ACORP ont adapté le contenu existant (près de 50 stations) à l'environnement en ligne en un peu plus d'un an. Le groupe consultatif sur l'innovation en matière de composante clinique, composé d'experts en physiothérapie, en enseignement, en réglementation et en évaluation virtuelle, a supervisé ce travail.

Bien que l'ACORP ait dû se résoudre, au prix d'une extrême déception, à annuler la présentation virtuelle de la composante clinique, à notre connaissance, nous avons été le premier organisme d'évaluation à essayer de proposer un examen clinique virtuel. Cela a nécessité des efforts considérables. Notre travail acharné nous a valu les éloges du commissaire à l'équité de l'Ontario, Irwin Glasberg, qui a déclaré par écrit : « Je crois également que l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP) a agi de façon responsable en décidant de concevoir un examen clinique virtuel et de le proposer aux candidats à l'exercice de la

physiothérapie, en lieu et place des épreuves en personne ». M. Glasberg a ajouté : « Je crois que l'ACORP a agi raisonnablement en demandant à un tiers consultant d'étudier les raisons pour lesquelles la plateforme utilisée n'était pas adaptée à la tenue de l'examen ».

Ce travail de conception et les tentatives d'administrer cette composante de l'examen ont nécessité un énorme investissement de la part de nos partenaires. Les membres suivants du comité consultatif ont droit à toute notre reconnaissance : Chris Boodram, Brandy Green, Alison Greig, Mark Hall, Adilah Hanaa et Berni Martin.

Nous remercions également le personnel, les intervenants, les experts techniques, les fournisseurs de contenu, les patients standardisés et les examinateurs qui se sont familiarisés avec deux plateformes technologiques différentes en vue du bon déroulement de l'examen clinique virtuel.

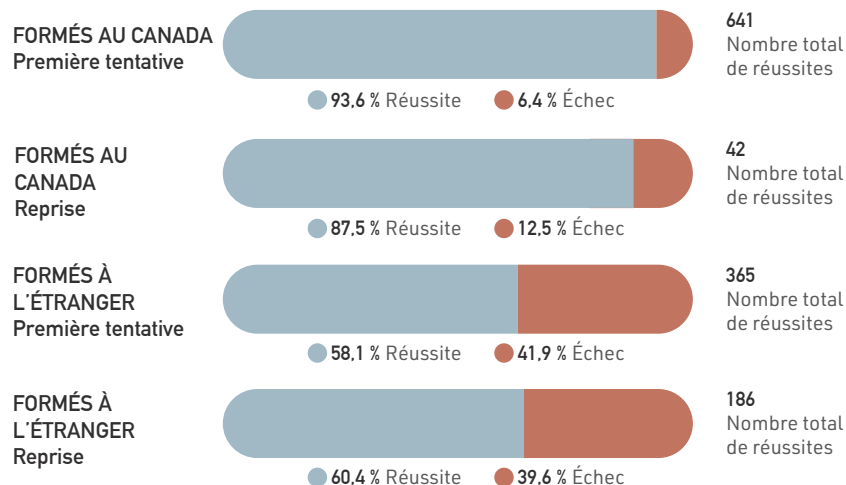
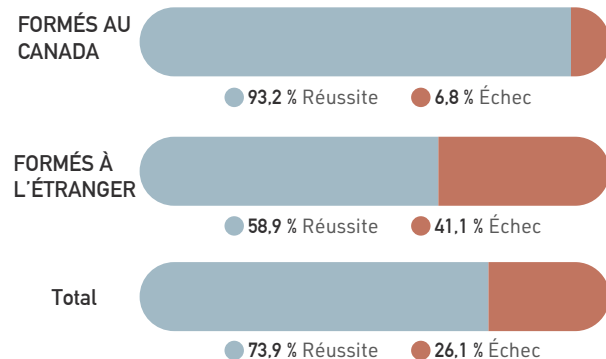


PROGRAMME D'EXAMENS

Programme de la composante écrite

Total de 1 669 examens effectués

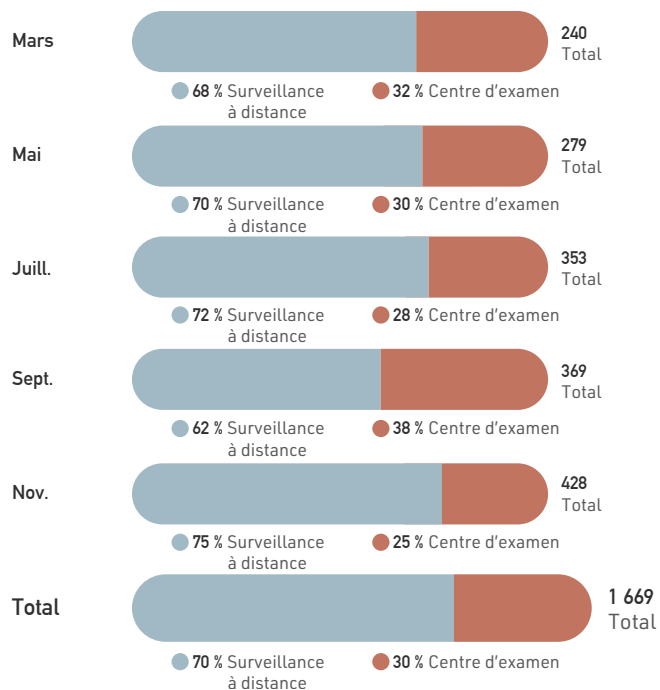
En tout, 1 243 candidats ont réussi l'examen, et 435 l'ont échoué.



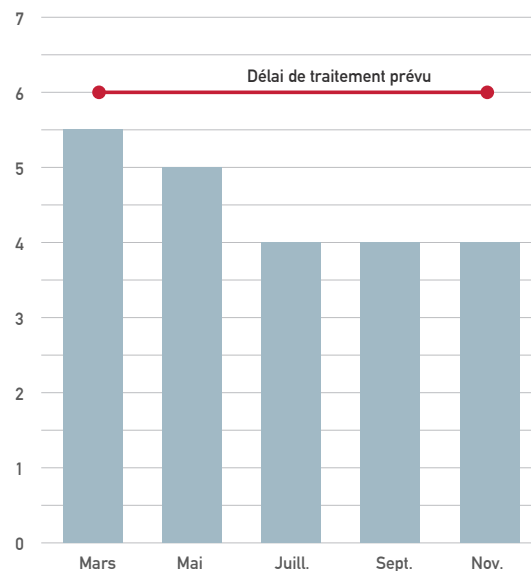
PROGRAMME D'EXAMENS

Programme de la composante écrite

Sur les 1 669 candidats, 1 161 ont passé l'examen écrit en ligne, et 508 l'ont passé en personne.



Semaines précédant la publication des résultats d'examens





COMITÉ DES REGISTRAIRES

Relever les défis – Ensemble

Le comité des registraires sert de forum d'échange de connaissances entre les 11 organismes canadiens de réglementation de la physiothérapie. Il soutient l'élaboration de politiques concernant des enjeux d'importance nationale et agit à titre de comité consultatif auprès de la présidente-directrice générale, mettant à sa disposition une expertise réglementaire régionale quant aux questions liées aux services d'évaluation examinées par le conseil d'administration.

La suspension prolongée d'un examen des compétences cliniques ouvrant droit à l'obtention d'un permis d'exercice a obligé les organismes de réglementation à faire preuve de créativité et de souplesse afin d'assurer la délivrance de permis d'exercice indépendants provisoires aux physiothérapeutes pendant la pandémie. Chaque province et territoire a dû adapter rapidement et constamment ses modalités de délivrance de permis tout en visant à maintenir une uniformité pancanadienne des normes à même de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et de garantir la protection du public. Les réunions du comité des registraires ont été un cadre propice à la coordination de ces efforts, à la collaboration et au soutien mutuel. Le comité des registraires s'est réuni 19 fois en 2021, alors qu'il se réunit normalement quatre fois par an. Toutes ces réunions ont été organisées et facilitées par l'ACORP.

Bien que les mesures d'adaptation à la pandémie aient dominé la plupart des activités du comité en 2021, les registraires ont pu participer collectivement à une consultation auprès de l'Association Nationale pour l'Éducation Clinique en physiothérapie (ANECPC) concernant les éventuelles révisions de la formation clinique des physiothérapeutes au Canada. Le comité a également pris des mesures préliminaires en vue de l'élaboration d'un ensemble de valeurs communes à la profession de physiothérapeute et d'un lexique pancanadien normalisé aux fins de la collecte de données en matière de professionnalisme. Ces projets se poursuivront en 2022.

COMITÉ DES REGISTRAIRES

La présidente :

Jody Prohar

College of Physiotherapists of Alberta

Membres :

Gouvernement du Yukon

Chris Boodram (*jusqu'à août*)

Laurianne Grenier-Deschenes (*à partir d'août*)

College of Physical Therapists of British Columbia

Dianne Millette

Saskatchewan College of Physical Therapists

Brandy Green (*intérimaire, jusqu'à octobre*)

Jason Vogelsang (*à partir d'octobre*)

College of Physiotherapists of Manitoba

Brenda McKechnie

Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario

Rod Hamilton

L'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

Denis Pelletier

Marie-France Salvat

College of Physiotherapists of New Brunswick/

Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick

Ellen Snider

Nova Scotia College of Physiotherapists

Joan Ross

Prince Edward Island College of Physiotherapy

Jennifer Buote

Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists

Michael Kay





MERCI À NOS EXPERTS

Conseil des examinateurs

Kristin Taylor, *présidente*

Alice Yu

Anita Gohel

Cheri Gunn

Leanne Loranger

Lynn Sutter

Moni Fricke

Roel Buenaventura

Tyler Friesen

Groupe-ressource relatif aux appels

Cindy Ellerton

Diane Dufour

Élise Bouchard

Gareth Sneath

Greg Heikoop

Kedar K. Mate

Kenneth Gilfoy

Nancy Cho

Susan Murphy

Victorina Baxan

MERCI À NOS EXPERTS

Groupe d'élaboration des tests écrits, équipes d'élaboration des sujets de l'écrit

Présidente à l'échelle nationale

Janet Bowring

Colombie-Britannique

Helen Bolton, *présidente*

Kelsey Van Stolk

Marian Cayer

Sophia Zhao

Alberta

Karen McIntosh, *présidente*

Julie Stenner

Saskatchewan

Bonnie MacLean, *présidente*

Jocelyn Krieg

Lacey Nairn Pederson

Manitoba

Rudy Niebuhr, *présidente*

Allison Klassen

Mirei Belton

Toronto

Janet Bowring, *présidente*

Erin Beange

Felicia Chow

Gina Lam

Tiara Mardosas

Québec

Katharina Ciobanete, *présidente*

Amanda Lee

Raji Cambow

Sharon Ho

Ottawa

Melissa Cormier, *présidente*

Benjamin Tobali

Carole McMaster

Chloe Lauzon-Ganthier

Rachel Goard

MERCI À NOS EXPERTS

Groupe d'élaboration des tests cliniques, équipes de la composante clinique

Présidente à l'échelle nationale
Cheri Gunn

Alberta
Mona Iyizoba, *présidente*
David Benterud
Sheena Whyte
Stacy Culbert
Tara Willes

Colombie-Britannique
Maria Bertoni, *présidente*
Andre Siqueira
Dee Malinsky (Porter)
Joseph Anthony

Saskatchewan
Soo Kim, *présidente*
Kristen Quigley
Melissa Koenig
Susan Tupper

Hamilton
Barbara Pollock, *présidente*
Anastasia Newman
Denise Lai
Gillian Manson
Jessica Pilon-Bignell

Toronto
Lisa Muc, *présidente*
Catherine Patterson
Mavis Fung

Kingston
Diana Hopkins-Rosseel, *présidente*
Graeme Leverette, *coprésidente*
Kate Attwood

Nova Scotia
Suzanne Taylor, *présidente*
Alison McDonald
Janice Palmer
Jessica Roy
Krista Sweet

**Manitoba/
Nord-Ouest de l'Ontario**
Jessica Marasco, *coprésidente*
Karen Malenchak, *coprésidente*
Cynthia Otfinowski
Kim Okano
Madeleine Hongisto
Rachel Desrochers

Comité consultatif en psychométrie

Chris Beauchamp, *Ph. D.*

John Wickett, *Ph. D.*

Lorin Mueller, *Ph. D.*



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le bilan financier de l'ACORP pour l'année 2021 a été marqué par un déficit de 2,6 millions de dollars des recettes par rapport aux dépenses, attribuable à la pandémie persistante de COVID-19. En raison de l'annulation de toutes les épreuves de l'examen clinique, les recettes ont considérablement diminué, et les frais engagés par les candidats ont été remboursés subséquemment. En outre, nous avons engagé des dépenses importantes du fait de la préparation des examens cliniques virtuels. Pour atténuer l'impact financier, nous avons exercé un contrôle strict sur les dépenses discrétionnaires et bénéficié des programmes gouvernementaux d'aide pendant la pandémie. Nous avons continué d'investir dans le projet de modernisation des activités, qui concerne l'ensemble des opérations d'accréditation et d'examen, et qui aboutira au lancement de portails libre-service destinés aux clients et aux membres des organismes de réglementation dans le courant de cette année.

Le déficit et le remboursement des frais d'inscription aux épreuves reportées nous ont obligés à utiliser une grande partie de nos liquidités et de nos investissements.

Nonobstant notre situation financière à la fin de l'année 2021, nous avons pris des mesures pour assurer la viabilité de l'organisme par le biais d'une marge de crédit d'exploitation, garantie par des investissements, et de prêts pluriannuels consentis par les membres, en vertu d'ententes conclues en janvier 2022.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Recettes en 2021 (3,8 \$ milliers de dollars)



- 47 % Frais d'examen
- 31 % Frais d'accréditation
- 15 % Montants perçus auprès des inscrits
- 6 % Revenu de placement
- 1 % Autre

Dépenses en 2021 (6,4 \$ milliers de dollars)



- 43 % Emploi
- 16 % Administration et occupation des locaux
- 9 % Projet de modernisation de ses processus organisationnels
- 31 % Examens et accréditation
- 1 % Projets spéciaux

Recettes en 2020 (3,2 \$ milliers de dollars)



- 50 % Frais d'examen
- 26 % Frais d'accréditation
- 17 % Montants perçus auprès des inscrits
- 6 % Revenu de placement
- 1 % Autre

Dépenses en 2020 (4,3 \$ milliers de dollars)



- 49 % Emploi
- 19 % Administration et occupation des locaux
- 15 % Projet de modernisation de ses processus organisationnels
- 14 % Examens et accréditation
- 3 % Projets spéciaux

Il est possible d'obtenir les états financiers vérifiés et détaillés de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie en en faisant la demande auprès de l'organisme.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

État sommaire des résultats d'exploitation
Pour l'année se terminant le 31 décembre
 (en milliers de dollars)

Recettes	2021	2020
Frais d'examen	1 769 \$	1 580 \$
Frais d'accréditation	1 183	837
Montants perçus auprès des inscrits	568	550
Revenu de placement	227	201
Autre	34	27
	3 781 \$	3 195 \$
Dépenses	2021	2020
Emploi	2 749 \$	2 073 \$
Examens et accréditation	1 992	619
Administration et occupation des locaux	1 018	832
Project de modernisation de ses process organisationnels	576	624
Projets spéciaux	37	112
	6 372	4 260
Déficit des recettes sur les dépenses	(2 591 \$)	(1 065 \$)

Bilan sommaire
En date du 31 décembre
 (en milliers de dollars)

Actif	2021	2020
Encaisse	760 \$	2 052 \$
Placements	671	4 021
Comptes débiteurs	55	424
Charges payées d'avance	73	176
Immobilisations	277	353
	1 836 \$	7 026 \$
Passif	2021	2020
Comptes créditeurs et ajustements	896 \$	713 \$
Contributions reportées	669	3 413
Avantages incitatifs reportés relatif à un bail	171	209
	1 736	4 335
Actifs nets	100	2 691
	1 836 \$	7 026 \$

Il est possible d'obtenir les états financiers vérifiés et détaillés de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie en en faisant la demande auprès de l'organisme.

COORDONNÉES

Pour de plus amples renseignements :

Visitez notre site Web

Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP)

1243, avenue Islington, bureau 501

Toronto (Ontario) M8X 1Y9

Tl. : (416) 234-8800

Courriel : email@alliancept.org

Communiquez avec nous sur :



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie